

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES****DU VENDREDI 12 MAI 2023****CFL n°03/2023****1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil de faculté du 24 mars 2023.**

Le conseil de la Faculté des Lettres a approuvé le procès-verbal du conseil de la Faculté des Lettres du 24 mars 2023.

Vote :**30 votants****30 voix pour****2. Actualités RH concernant les personnels BIATSS.***Point d'information***3. Information sur les recrutements BIATSS.***Point d'information***4. Avis sur les critères généraux d'exonération, d'annulation et de remboursement des droits d'inscription en formation initiale pour 2023-2024.**

Le conseil de la Faculté des Lettres a donné un avis favorable sur les critères généraux d'exonération, d'annulation et de remboursement des droits d'inscription en formation initiale pour 2023-2024, tels que modifiés en séance, comme suit :

- *a minima*, un assistant social ou une assistante sociale du Crous chargé.e du suivi des étudiantes et étudiants de Sorbonne Université, *son représentant ou sa représentante*
 - *a minima*, un représentant ou une représentante titulaire des étudiantes et étudiants élus au sein d'un conseil de la faculté, *son suppléant ou sa suppléante*
- ainsi que la suppression de *À noter : d'autres personnes peuvent être invitées pour leur expertise, mais ne prennent pas part aux délibérations* (qui répète la phrase indiquée juste au-dessus) et de ** Ou d'un représentant ou une représentante.*

Vote :**31 votants****31 voix pour**

5. Information sur la campagne d'admission en L1 sur ParcoursSup.

Point d'information

6. Avis sur le dispositif de césure en licence et master : mise à jour de la charte césure.

Le conseil de la Faculté des Lettres a donné un avis favorable sur le dispositif de césure en licence et master (mise à jour de la charte césure), tel que modifié en séance, comme suit :

- o **Corps européen de solidarité (CES)** remplace le **Service volontaire européen (SVE)**.

Vote :

31 votants

31 voix pour

7. Avis sur la mise à jour de la charte des régimes spécifiques de scolarité.

Le conseil de la Faculté des Lettres ne s'est pas prononcé sur la mise à jour de la charte des régimes spécifiques de scolarité.

Point non soumis au vote

8. Avis sur la mise à jour de la charte FSDIE « aide sociale » et « aide aux projets » (sous réserve).

Point reporté

9. Information sur la révision de la charte du doctorat.

Point d'information

10. Information sur la création d'une spécialité mentionnée sur le diplôme de doctorat (sous réserve).

Point d'information

11. Information relative au Diplôme Universitaire de Recherche (DUR) - 3ème cycle universitaire (sous réserve).

Point reporté

Pour la Présidente de l'Université
La Doyenne de la Faculté des Lettres
Par délégation
La directrice générale
de la Faculté des Lettres

Anne-Lise WICKER

Béatrice PEREZ